Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 28 (1956)

Heft: 12

Artikel: Le dixième congrès CIAM

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-124585

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE DIXIÈME CONGRÈS CIAM

Le dixième congrès du CIAM s'est réuni du 3 au 13 août 1956 à Dubrovnik sous la présidence de J. L. Sert de l'Université d'Harvard. Ce fut un congrès de travail auquel seuls les membres actifs étaient admis. Les participants appartenaient à quinze différents pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie. Une partie des travaux entrepris avaient pour but de jeter les bases d'une *Charte de l'habitat* concernant la nouvelle forme de structure urbaine qui se développe actuellement. Ils étaient basés sur les trente-cinq « grilles » préparées par les différents groupes CIAM en vue des discussions, et sur l'incertitude générale qui règne dans le domaine de l'habitation et de l'urbanisme. Les relations très différentes, et souvent vagues, entre la ville et les éléments urbains, la campagne et le paysage, ainsi que les principes qui garantissent les liens qui les unissent, ont été assemblés et examinés. Une autre partie des travaux du congrès fut consacrée à la réorganisation du CIAM. Les membres fondateurs qui se sont dévoués fidèlement à l'organisation du congrès depuis ses débuts demandaient que la responsabilité en fut remise aux mains d'une nouvelle génération. L'élaboration de la *Charte de l'habitat* et d'une publication complémentaire contenant un résumé de l'activité du CIAM pendant les dernières décennies se trouve maintenant aux mains du Comité de direction démissionnaire qui comprend entre autres Le Corbusier, W. Gropius, J. L. Sert et S. Giedion.

Un grand nombre de membres du CIAM travaillant dans des universités et des écoles polytechniques, on décida qu'ils resteraient en contact constant les uns avec les autres, afin de favoriser un échange de vues concernant les méthodes d'enseignement. Cela amènera sans doute aussi un échange régulier entre étudiants et membres des facultés.

CIAM : Pour une Charte de l'habitat

En complément du communiqué, nous revenons ici sur quelques aspects plus particuliers de ce dixième congrès.

Le CIAM atteint un moment crucial de son existence : celui de son adaptation à une nouvelle génération. Depuis longtemps déjà, ses fondateurs désiraient confier le poids de leurs responsabilités à de plus jeunes qu'eux, mais les rapports d'une génération à l'autre ont sensiblement changé au cours des dix dernières années.

Il existait, autour de 1920, un profond antagonisme entre l'ancienne et la nouvelle génération. Les rapports entre père et fils, entre jeunes et vieux reposaient sur des contrastes, sur une opposition absolue. Et cette attitude hostile datait déjà du début du siècle. Henry van de Velde et son entourage en sont un exemple typique. C'était une période de bouleversement radical, tout d'abord dans la peinture, plus tard dans l'architecture et l'urbanisme.

Il ne s'agit pas aujourd'hui de révolution ; la haine qu'engendre la lutte pour de nouveaux principes n'existe pas. Nous assistons simplement à une évolution des idées et des opinions.

Et j'éprouvais le besoin, en conclusion de la dixième rencontre du CIAM, de souligner un phénomène qui ne se limite pas à notre seule organisation, ni même à ce qui touche à l'architecture. Ce que beaucoup d'entre nous ne réalisent pas encore, c'est que nous travaillons à nouveau selon une tradition, une nouvelle tradition. C'est-à-dire qu'on ne condamne ni ne rejette aujourd'hui ce que d'autres ont créé la veille. Ce n'est pas un hasard si le type de mobilier que créèrent les architectes d'avant-garde d'il y a quelque vingt ans est immédiatement voisin de la conception actuelle. Il en est ainsi pour la peinture et l'architecture, alors même que le développement s'est poursuivi dans l'ordre dynamique.

Afin de préparer la transition, nous avions confié les préparatifs du dixième congrès à un comité que nous avons appelé le TEAM X. Ce comité se composait uniquement de représentants de la jeune génération (Anglais, Français, Suisses, Hollandais, avec, à la présidence, J. Bakema, de Rotterdam) et était appuyé à l'occasion par le Conseil du CIAM. Le TEAM X fut chargé d'établir des méthodes de présentation pour les problèmes intéressant particulièrement ce congrès, et trente-cinq *grilles* furent envoyées par les différents groupes.

C'est au congrès même que le travail fut réparti. Il semble qu'à notre époque rien ne soit plus difficile à réaliser qu'un travail collectif. Dans la plupart des congrès, chacun fait part de manière individuelle de ses découvertes ou des résultats obtenus. Il en résulte une suite de monologues disparates ayant rarement un rapport les uns avec les autres et donnant volontiers une impression de chaos. Au CIAM X et lors de précédents congrès, on avait complètement renoncé aux rapports individuels. Seuls furent rendus publics les résultats obtenus sur la base de travaux collectifs, et ceci après de soigneux préparatifs. La collaboration d'aujourd'hui est le résultat d'expériences épineuses, et ne fut obtenue qu'après bien des détours et des erreurs.

Le CIAM X s'était donné pour but de jeter les bases d'une *Charte de l'habitat.*

Par quels moyens ce but pouvait-il être atteint? Et comment assurer chaque jour le contact entre les différentes commissions?

Nous décidâmes de réunir, à la fin de chaque journée de travail, les différentes sections en une assemblée commune au cours de laquelle les rapporteurs feraient part des résultats des travaux. Toutes les sections avaient pour tâche d'apporter des études concernant la *Charte de l'habitat.*

Le problème principal posé par les grilles était celui d'une coordination des diverses fonctions : travail, habitation, circulation, récréation. Il se trouva tout naturellement que les jeunes membres du TEAM X se partagèrent en plusieurs sous-commissions afin d'étudier ce thème pour l'incorporer éventuellement à la charte.

Certaines commissions durent examiner les divers points de vue du CIAM pendant les années 1928 à 1953, au sujet des cités et de l'expansion urbaine, et en rassembler les éléments en manière de préambule à la charte (entre autres membres : P. A. Emery, d'Alger).

Une commission (à laquelle appartenait R. Steiger, de Zurich) fut chargée de faire la critique de l'état actuel de l'habitat humain.

Enfin on chargea une dernière commission d'établir la ligne de conduite et les directives de la *Charte de l'habitat.* Elle comprenait le président du congrès J. L. Sert (doyen de Harvard), le soussigné, un jeune Français, un jeune Polonais, un jeune Japonais (constructeur du pavillon de la Biennale), un urbaniste et Ernst May, de Hambourg.

Une commission spéciale, comprenant I. H. van den Broek, de Rotterdam, et A. Roth, de Zurich, fut chargée de comparer les travaux de toutes les autres commissions et de les remettre au président. C'est ainsi qu'il fut tenu

compte du thème de coordination (interrelation), et que le travail d'ensemble resta clair et bien ordonné.

Comme nous l'avons dit plus haut, le congrès en entier se réunit à la fin de chaque journée afin d'écouter avec plus ou moins d'approbation le rapport des travaux de chacun.

Aperçu d'une commission

Il est bien entendu que je ne peux parler que du petit groupe auquel j'appartenais moi-même. Nous étions assis pendant la matinée dans le jardin de notre hôtel autour d'une petite table. Ce qui fait l'agrément rare d'une telle collaboration, c'est la liaison extrêmement étroite qu'il y a entre l'architecte, le projeteur, le praticien et le théoricien. Et l'enrichissement qu'apportent l'afflux oriental, les expériences de derrière le rideau de fer, des Etats-Unis et d'Europe.

Il est vrai que nous nous occupons des problèmes urbanistiques et de leur réalisation à l'aide des moyens modernes, mais nous sommes avant tout placés devant le problème des besoins sociologiques et humains qui, souvent, sont encore inconscients chez ceux pour lesquels nous travaillons. L'idée dominante de toutes nos considérations doit être : que faut-il faire pour assurer à nouveau à l'être humain une existence digne et une demeure à sa mesure ?

C'est grâce à cela que la *Charte de l'habitat* se basera sur les droits de l'individu : rapports de l'individu et de la famille, besoin de tranquillité et d'isolement, contact avec le sol, possibilité de travaux manuels. Et sur les exigences de la famille : respect du cycle de la communauté dont l'état est – comparé à de précédentes époques – aussi confus que les circonstances dans lesquelles vit l'individu. L'idée conductrice est de faire du contemporain isolé, du spectateur passif, un membre actif de la communauté. Il faut plus à l'homme qu'un bulletin de vote, et la vie civique n'est qu'un aspect très insuffisant de l'existence.

Les conséquences de ces considérations sont extrêmement vastes : c'est la structure même de l'habitat humain qui doit être transformée. C'est-à-dire, comme le savent tous les naturalistes, l'ensemble des conditions dans lesquelles une créature prospère le mieux – que ce soit la plante, l'animal ou l'être humain. Cela mène très loin de la conception habituelle : village, ville, grande ville, et de l'emploi de ces termes. Lors d'une rencontre du Conseil du CIAM avec le TEAM X en septembre 1954 à Paris, Le Corbusier s'éleva contre une proposition contenant ces expressions. Il les remplaça par une désignation plus exacte : *agglomérations humaines.*

« A l'origine, le village, la ville, la grande ville étaient liés directement à l'importance de leur zone de production, c'est-à-dire essentiellement aux territoires les entourant immédiatement. Les méthodes de production ayant changé (conservation et distribution des produits alimentaires), ce rapport n'a plus du tout la même importance. Il y a un contraste frappant entre les limites plus ou moins stables des anciennes agglomérations et celles d'aujourd'hui qui se déplacent continuellement. Les conditions actuelles nous obligeront à avoir des limites physiques et administratives beaucoup moins strictes que celles qui existent de nos jours. Toutes les agglomérations à développement rapide débordent constamment les limites qu'on leur a fixées à l'origine, et la structure humaine qui est en train de prendre corps ne connaît plus de limites rigides. Il faut parvenir à créer un système d'administration assez souple pour que puissent être évités le morcellement chaotique de la nature et le développement déréglé des faubourgs ; et pour que l'expansion puisse se faire harmonieusement dans l'ordre général.

» Nous ne sommes encore qu'au début de l'étude de cette nouvelle structure, et pourtant, certaines caractéristiques de son ébauche sont déjà perceptibles : dans cet habitat en formation, il n'y a pas de communauté isolée ; à la place de la structure amorphe que nous connaissons, nous voyons apparaître ce que nous nommerons *la constellation urbaine.* »

Ce qui précède ne donne que quelques indications de la ligne de conduite que suivra la *Charte de l'habitat.* C'est à Harvard, où plusieurs d'entre nous se trouvent réunis et où travaille Walter Gropius, que le texte en sera en grande partie rédigé. Le Corbusier a, lui aussi, offert sa collaboration. L'établissement de la charte se trouvera de cette manière aux mains des aînés et donnera, nous l'espérons, un résumé général de l'activité passée et future du CIAM.

Pour le reste, l'avenir du CIAM est maintenant aux mains des « quadragénaires de 1956 », ainsi que le disait Le Corbusier dans un message au congrès :

« La métamorphose CIAM 1956 doit s'opérer sur la base de la nouvelle génération, seuls représentants qualifiés des acteurs d'une nouvelle étape CIAM orientée vers une solution des problèmes posés par l'époque présente : demain – à partir de 1956... Messieurs, amis, attention au tournant ! »

SYSTÈME CIRCULATOIRE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Par le professeur K. Leibbrand

Données générales

L'aménagement d'un territoire donné et les études qu'il nécessite sont, depuis longtemps déjà, choses considérées comme indispensables. On peut discuter cependant des idées qui prévalent dans de telles études ainsi que des méthodes d'application. En ce qui concerne un réseau de circulation d'une part et la circulation dans ce réseau d'autre part, deux facteurs essentiels entrent en ligne de compte dès qu'il s'agit de les « aménager » l'un et l'autre : la réglementation des questions tarifaires et l'aménagement proprement dit du réseau considéré.

La politique des tarifs

Les tarifs des entreprises de transport publiques, ceux des chemins de fer et des lignes de transport routier